

Lundi 12 mai 2008

le quotidien du congrès

62^e Congrès

Photo : Alain Chagnon

La manifestation qui s'est tenue à Montréal le 3 mai a connu un vif succès. Plus de 50 000 personnes y ont participé. Rappelons qu'elle s'est déroulée à l'occasion de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs et avait pour thème *Ensemble pour la santé*. Organisée par une large coalition regroupant plus d'une cinquantaine d'organismes, elle a été une démonstration probante de l'attachement de la population à un système de santé public, universel et gratuit.

sommaire

Invité	2
Reportage	3
Le congrès	4
Actualités	5
International	6
400 ^e de Québec	7
Où sortir • Mots croisés	7
Babillard	8

BIENVENUE !

BIENVENUE !
BIENVENUE !
BIENVENUE !
BIENVENUE !
BIENVENUE !
BIENVENUE !
BIENVENUE !
BIENVENUE !

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

OSEER

du quotidien

62^e
CONGRÈS

12 au 17 mai 2008 • Centre des congrès de Québec

ENJEUX ET DÉFIS DE LA RETRAITE

En février dernier, la CSN conviait le mouvement à deux journées de réflexion sur l'avenir de notre système de retraite. Cela arrivait à point et mérite d'être souligné.

Notre système de retraite fut développé essentiellement entre 1950 et 1975. Le programme fédéral de la sécurité de la vieillesse, financé par les recettes fiscales, s'inspire du principe de l'assistance et de la solidarité sociale afin d'assurer un revenu de base qui, en 2001, représentait 30 % du revenu moyen des retraité-es québécois. Le régime des rentes du Québec et les régimes complémentaires des secteurs public et privé comptent pour près de 50 % de ce revenu. Ils sont construits selon le principe de l'assurance et financés par des cotisations salariales.

Ce système contribue au progrès social. Il rend accessible aux hommes et aux femmes la prévoyance sociale, fondée sur la solidarité et la citoyenneté, garantissant à la retraite un revenu décent et protégé contre l'inflation, notamment par l'indexation des prestations des régimes publics.

Toutefois, nous observons présentement que l'un des piliers du système, celui des régimes complémentaires, est en « panne ». L'instauration de nouveaux régimes complémentaires se fait rare et la participation aux REER plafonne.

Par ailleurs, le discours néolibéral propose que les régimes publics s'en tiennent à un rôle d'assistance minimale et que la prévoyance du revenu de retraite repose essentiellement sur la responsabilité des individus de constituer leur capital. En conséquence, ils doivent assumer les risques associés à la variation de leurs revenus de travail ainsi que les risques des marchés financiers, voire fiduciaires. Il

s'agit d'un important déplacement dans l'ordre des valeurs.

Deux chantiers s'imposent

Le mouvement syndical a un devoir de vigilance quant à la pérennité et à la défense de la fonction sociale des programmes publics fédéral et québécois. Tôt ou tard, la question du financement va se poser. Ce sera un enjeu de solidarité sociale, nous devons être prêts, maintenant.

Le mouvement doit continuer ses efforts de promotion et de négociation des régimes complémentaires. Une attention particulière doit être portée, dans une perspective de pérennité des régimes à prestations déterminées, quant à la gestion de leurs risques.

De même, la fonction des régimes d'accumulation de capital doit être recentrée pour en faire de véritables régimes de retraite au lieu de simples véhicules d'épargne. Cela implique d'en déterminer et de stabiliser les cotisations en fonction d'un objectif adéquat de remplacement de revenu à la retraite et de se soucier de maximiser le rendement des fonds.

Par ailleurs, compte tenu des caractéristiques du marché du travail et des entreprises, une approche de couverture sectorielle paraît indiquée. Elle permet d'offrir des prestations semblables

et portables, comme dans les CPE, la construction, l'hôtellerie. Il est aussi impératif que les travailleurs disposent de la représentation institutionnelle et de la formation requise pour améliorer la gouvernance des régimes complémentaires.

La CSN s'investit sans cesse dans l'édification de notre système de retraite. Son engagement est indéniable. Appui au RRQ, négociation du RREGOP et du régime des CPE, instauration des fonds Bâtirente et services-conseils aux syndicats en sont la preuve. La CSN doit continuer... Les travailleuses, les travailleurs et les retraité-es peuvent compter sur la CSN.



Claude Rioux, syndicaliste retraité de la FTPF-CSN.

Photo : Michel Giroux



62^e Congrès
Lundi 12 mai 2008

le quotidien
du congrès



FSC Sources mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées et d'autres sources contrôlées
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-004207
© 1996 Forest Stewardship Council

Coordination : Lyne Beaulieu • Pupitre : Jacqueline Rodrigue • Rédaction : Benoit Aubry, Lyne Beaulieu, Pierre-Luc Bilodeau, Michel Crête, France Désaulniers, Roger Deslauriers, Michelle Filteau, Yves Lacroix, Denise Proulx, Lyle Stewart • Mise en page : Carole Archambault • Traitement des photos : Benoit Aubry • Révision : Lyne Beaulieu, Claire Trenchia • Photographies : Alain Chagnon, Michel Giroux et contributions militantes • Caricatures : Boris • Grille graphique : Carole Archambault • Impression : Les syndiqué-es CSN d'Impart-Litho, Victoriaville • Distribution : L'équipe du service d'ordre du congrès.
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 2008. Bibliothèque nationale du Canada, 2008

CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL

Il faut réaménager le temps de travail

par Denise Proulx

Journaliste indépendante

Plus qu'avec les congés parentaux et les services de garde, c'est en réaménageant le temps et les lieux de travail que pourra véritablement progresser une conciliation famille-travail harmonieuse. « C'est à ce niveau que se situent maintenant les attentes », dit Diane-Gabrielle Tremblay, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir à la Télé-université.

« Les travailleurs et les travailleuses veulent plus de temps de télétravail et une flexibilité des horaires afin d'avoir une meilleure prise sur leur vie. Il faudra planifier des aménagements de travail pour que cela puisse être possible sans payer de sa carrière », suggère M^{me} Tremblay.

Les enjeux de la conciliation famille-travail entrent donc dans une seconde phase, car le Québec a fait sa marque en Amérique du Nord pour les familles. Depuis le début des années 2000, l'offre des services de garde s'améliore d'année en année, malgré quelques lacunes. Le gouvernement du Québec a également lancé, en 2006, le Régime québécois d'assurance parentale, qui accorde aux parents d'un nouveau-né ou lors d'une adoption le droit de recevoir entre 55 et 75 % de leur revenu, selon la durée du congé, jusqu'à con-



Diane-Gabrielle Tremblay est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir à la Télé-université.

Photo : Alain Chagnon

currence de 50 semaines en incluant le congé de maternité ou de paternité de base. « L'État a mis en place des mesures qui plaisent aux femmes et qui sont déterminantes pour la participation des hommes. En 2007, 60 % des pères se sont prévalus de leur droit de paternité », a constaté M^{me} Tremblay. Elle en déduit que les mentalités des parents évoluent.

Le « quatre jours semaine »

Par contre, les parents constatent que les périodes de vie qui suivent la petite enfance et le vieillissement de leurs parents âgés leur amènent des responsabilités qui requièrent aussi du temps.

Plusieurs conventions collectives consacrent des chapitres au droit de travailler quatre jours par semaine, mais dans les faits, selon M^{me} Tremblay, s'en prévaloir demeure mal vu

et plusieurs entreprises privées réproouvent la réorganisation des équipes de travail pour en faciliter l'application.

Même constat de difficulté en matière de télétravail. À peine 4 % des employé-es québécois profite d'un programme formel en ce sens. Pourtant, croit M^{me} Tremblay, la demande pour ce type de travail est forte et en croissance chez les employés, majoritairement celles et ceux qui sont en fin de carrière et qui veulent mieux suivre leur rythme de vie. « Il serait souhaitable que les syndicats aient tous un comité de conciliation famille-travail et de réorganisation des horaires de travail. Ces questions doivent dorénavant être ajoutées aux négociations pour faire évoluer les concepts. »

Accumuler du temps en crédit

Diane-Gabrielle Tremblay a analysé la formule du crédit-temps en vigueur en Belgique

et propose que les syndicats s'en inspirent. « Établir des mesures de flexibilité sur l'ensemble d'une vie active est plus intéressant en matière de conciliation famille-travail. Cette formule aurait l'avantage de lier les travailleurs jeunes à ceux expérimentés. On va, de toute façon, devoir y venir par la force des choses pour contrer les pénuries de main-d'œuvre. Vaut donc mieux s'activer à définir la solution qui soit la mieux adaptée aux besoins de l'entreprise », suggère la chercheuse universitaire.

Les employeurs gèrent déjà des horaires à temps partiel et des quarts de travail. Pourquoi ne seraient-ils pas capables de réaménager les horaires de travail pour y inclure, à l'année, du télétravail et des horaires flexibles, comme il s'en fait de plus en plus l'été ?



Photo : Michel Giroux

OSER AU QUOTIDIEN !

LE 62^e CONGRÈS DE LA CSN : UN CONGRÈS D'ENGAGEMENTS

par Michelle Filteau

« Nous en sommes à un moment charnière, où il n'existe plus de réponse globale. Ce sont les pratiques syndicales et sociales qui, au quotidien, changeront le monde. La CSN n'est pas une organisation favorisant le statu quo. Avec ses 300 000 membres, elle constitue une force de changement. » Pour la présidente de la CSN, Claudette Carboneau, ce 62^e Congrès sera un moment privilégié pour les syndicats affiliés de faire le point sur les défis à venir.

« Dans un monde qui évolue au rythme de la mondialisation et des changements climatiques, où les entreprises multiplient les stratégies pour le recours aux sous-traitants, aux délocalisations et pour augmenter la flexibilité de la main-d'œuvre, devant des gouvernements qui capitulent trop souvent face au pouvoir économique et devant les changements observés dans l'emploi avec l'arrivée de toute une nouvelle génération de travailleuses et de travailleurs, nous devons réinventer nos façons de faire. »

C'est ainsi que la CSN soumet un cahier de propositions visant à contrer la discrimination en fonction des statuts d'emploi dans les milieux de travail; à définir un cadre pour les agences de placement; à favoriser la mise en place de mesures de conciliation famille-travail; à stimuler le développement économique et la formation de la main-d'œuvre; à favoriser une meilleure intégration des personnes immigrantes et vulnérables dans les milieux de travail; à assurer la protection du revenu à la retraite; à contrer la privatisation en renforçant l'accessibilité à des soins de santé publics; à démocratiser



Photo : Alain Chagnon

Claudette Carboneau, présidente de la CSN.

à éduquer; à revendiquer des entreprises qu'elles adoptent de meilleures pratiques sociales, notamment des politiques d'achat responsable; et à intensifier l'action syndicale en environnement et à l'échelle internationale.

« Pour avancer sur ces enjeux, nous avons besoin d'un engagement de tous les jours et c'est ce que nous proposons à nos syndicats, à nos fédérations et à nos conseils centraux », d'affirmer Claudette Carboneau.

Des engagements pour les membres

La CSN veut, par exemple, inviter ses syndicats à s'engager, lors de leurs négociations collectives, à lutter contre les

pratiques discriminatoires basées sur les statuts d'emploi. Pratiques qui se multiplient avec l'embauche de salarié-es temporaires, occasionnels ou à temps partiel qui sont soustraits de l'application d'articles de convention collective relatifs à l'ancienneté, aux salaires, aux congés, aux avantages sociaux.

Devant l'utilisation croissante des agences de placement par les employeurs, la CSN veut proposer à ses fédérations de définir des politiques de négociation qui serviront de base à leurs syndicats. Ces politiques devraient notamment déterminer les situations qui permettent le recours aux agences tout en prévoyant l'égalité des salaires, l'accès aux avantages sociaux (ou une compensation équivalente) et l'accès à la syndicalisation pour les salarié-es provenant de celles-ci.

Autre exemple, en matière de conciliation famille-travail, la CSN propose à ses syndicats de formuler des revendications auprès de leurs employeurs, après avoir procédé à une évaluation des besoins de leurs membres, en vue de mettre en œuvre une nouvelle mesure au cours du prochain mandat. En matière d'environnement, elle invite également ses syndicats à réaliser au moins une action en milieu de travail allant dans le sens d'une gestion environnementale plus responsable.

Oser au quotidien pour changer les choses, voilà le sens de ce 62^e Congrès de la CSN, qui prendra fin le 17 mai avec l'adoption d'un véritable plan d'action pour les trois prochaines années.

Qu'est-ce que le mouvement syndicat peut faire pour le droit des Premières Nations ?



Robert Morand, vice-président du Conseil central de la Montérégie pour la région de Sorel-Tracy, est mécanicien à QIT-Fer et Titane.

« Je crois que l'amélioration de la situa-

tion des Premières Nations passe par une meilleure intégration sur le marché du travail. Sur les bords de la rivière Saint-François, à une trentaine de kilomètres à l'est de notre ville, vit la communauté abénaquise d'Odanak. Les entreprises existantes ou futures à l'extérieur de la communauté pourraient accorder la priorité d'embauche à un certain nombre de résidents d'Odanak. Ça pourrait ressembler à des programmes d'action positive. Il me semble qu'une telle formule mériterait d'être réfléchi. »



Lise Robichaud, présidente du Conseil central de la Côte-Nord et éducatrice spécialisée au Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord.

« Chez nous, cette question nous préoc-

cupe beaucoup. D'ailleurs, lors de notre dernier congrès, nous avons signé une entente avec le Centre d'amitié autochtone. Nous faisons alliance pour contrer les préjugés, sensibiliser la population et favoriser l'intégration des Premières Nations en emploi. Depuis que nous avons rendu publique cette entente, des employeurs s'y sont intéressés et nous ont contactés. Prochainement, nous aurons des rencontres avec ces derniers et nous croyons qu'il sera possible de faire des choses à court et à moyen termes. »



Natalie Kouri-Towe Vice-présidente du syndicat des auxiliaires d'enseignement de l'Université McGill

« Une part des luttes des travailleuses et

des travailleurs, c'est le combat contre des systèmes d'oppression et d'exploitation. Ces systèmes sont intimement liés à l'exploitation des terres et des ressources des peuples autochtones. Donc, la lutte des Premières Nations est la nôtre. Les syndicats ne militent pas uniquement pour les droits de leurs propres membres, mais aussi pour ceux de toute notre société. »

Un congrès vert !

par Benoit Aubry

Signe des temps, pour donner une chance à notre vaisseau spatial, la Terre, de continuer à naviguer à travers les siècles en préservant sa mince couche d'ozone et ses ressources essentielles à la vie, la CSN donnera l'exemple tout au long de ce 62^e Congrès.

Les congressistes sont invités à adopter des comportements visant à réduire les gaz à effet de serre (GES) et à recycler tout ce qui peut l'être. Ce congrès a donc une couleur : le vert.

Plantation d'arbres

Dans le but de réduire ces gaz, les congressistes sont encouragés à se déplacer en transport en commun (qui émet huit fois moins de GES que l'auto), à faire du covoiturage et à marcher pour se déplacer

à Québec. Les GES produits par le transport des délégués seront compensés par la plantation d'arbres, après le congrès.

D'autre part, chaque participante et chaque participant reçoit une bouteille d'eau réutilisable afin de réduire le nombre de contenants jetables. Aussi, lorsque ce sera possible, l'eau proviendra du réseau d'aqueduc.

De nombreuses autres mesures sont en vigueur, entre autres, l'utilisation minimale et le recyclage maximal du papier, certifié FSC (forêt bien gérée) et l'encre écologique.

L'escouade verte, composée d'une quarantaine de personnes dûment identifiées, est sur place pour répondre à vos questions. Le stand d'information « Pensons vert ! » se trouve au niveau 2.



Plusieurs îlots de récupération (verre, plastique, métal, papier) sont disponibles au Centre des congrès. Un tri adéquat de la part des congressistes est essentiel à l'atteinte des objectifs.

COLOMBIE

Le courage d'être syndicalistes

La Colombie est une véritable ligne de front pour le mouvement syndical. Avec l'assassinat de 2571 dirigeants syndicaux depuis 1986, dont 21 depuis le début de l'année 2008, l'extrême violence envers les syndicalistes sévit dans le pays andin au moment où le gouvernement colombien négocie des accords d'échanges commerciaux avec les États-Unis et... le Canada.

par France Désaulniers et Lyle Stewart



Carlos Rodríguez Díaz, président de la Central Unitaria de trabajadores de Colombia (Centrale unitaire des travailleurs de Colombie - CUT)

Selon Carlos Rodríguez Díaz, président de la Central Unitaria de trabajadores de Colombia (Centrale unitaire des travailleurs de Colombie - CUT), les syndicalistes colombiens sont les cibles de choix de toutes les parties engagées dans la guerre civile qui dure depuis 50 ans : les paramilitaires, la guérilla et les agents de l'État.

« Nous croyons qu'il s'agit d'une campagne systématique organisée contre les dirigeants syndicaux afin d'empêcher les syndicats de fonctionner, de faire leur travail », observe Carlos Rodríguez lors d'une entrevue téléphonique de Bogota réalisée par *le Quotidien*, le 5 mai.

Señor Rodríguez s'adressera aux congressistes de la CSN demain. Il parlera des obstacles majeurs à la syndicalisation dans son pays et de la nécessité absolue de solidarité internationale pour le mouvement colombien.

Si l'accord de libre-échange négocié avec les États-Unis est en suspens actuellement, dit-il, c'est grâce au travail conjoint de la CUT et de l'AFL-CIO auprès des députés démocrates du Congrès américain. En effet, la question s'est retrouvée récemment au centre des débats entre Hillary Clinton et Barack Obama dans leur course à l'investiture du Parti démocrate.

« C'est une question qui est revenue tout au long de la campagne, note M. Rodríguez. Les démocrates sont particulièrement intervenus contre, parce qu'il n'y a pas de liberté syndicale en Colombie. »

Selon la CUT, un tel accord serait désastreux, entraînant une saignée de près de 400 000 emplois dans ce pays. Il vise la flexibilité de la main-d'œuvre et une plus grande concurrence.

Pourtant, la solidarité internationale permet à M. Rodríguez de garder espoir. « Nous avons organisé de nombreuses réunions, des mobilisations, des consultations internes, nous entretenons un dialogue permanent avec l'AFL-CIO, relate-t-il. Des délégations de la CUT se rendent aux États-Unis et des délégations étatsuniennes visitent la Colombie. Cela donne des échanges très productifs. »

Et le président de la CUT espère qu'un échange syndical similaire ciblera les efforts du gouvernement canadien d'émuler l'administration Bush en tenant des pour-

parlers sur un éventuel accord de libre-échange entre le Canada et la Colombie.

« On veut faire une campagne d'information conjointe, avec les centrales syndicales canadiennes, parce que le traité Canada-Colombie est principalement économique et cela est grave. On ne traite ni des questions sociales ni des questions syndicales », a-t-il déclaré.

« Les accords de libre-échange cherchent à réduire la force du mouvement syndical et du mouvement communautaire. Cela serait sans doute le cas avec ce traité. En Colombie, avec 47 000 travailleurs syndiqués sur une population active de 18 millions en 2007, il est difficile d'imaginer pire. La solidarité internationale est donc d'une importance capitale ! »



LA CSN

Un premier siège social à Québec

par Yves Lacroix

Peu savent que, durant presque la moitié de ses 87 années d'existence, le siège social de notre centrale était situé non pas à Montréal, mais bel et bien dans la capitale nationale. En effet, c'est à quelques pas d'ici, au cœur même du quartier ouvrier Saint-Roch, que le siège social de la CTCC a élu domicile pendant 41 ans, de 1921, année de sa fondation, à 1962.

Les archives sont peu bavardes à ce sujet, mais il semble que le tout premier siège social de la CTCC avait pignon sur rue au 669 Saint-Vallier Est (de nos jours le 49), tout près du boulevard Langelier. Le bureau exécutif de la CTCC partageait alors ses locaux avec le Secrétariat des syndicats catholiques de Québec.

Ce sera à la faveur d'une campagne de financement, organisée sous forme de loterie qui a permis d'amasser les centaines de milliers de dollars nécessaires à la construction d'un nouveau toit pour les syndicats catholiques à Québec, que le 555 boulevard Charest Est (devenu depuis le 155) sera inauguré officiellement en septembre 1951.



MOTS CROISÉS

À gagner, tous les jours, 10 t-shirts ou ensembles d'aimants Leucan.

	1	2	3	4	5
1					
2					
3		■			
4					
5					

Horizontal

1. En avant, en haut de l'estrade.
2. Enchanté.
3. Une CIA désorganisée...
4. Tendrement aimé.
5. Accompagne la tireuse.

Vertical

1. Feuille de propagande.
2. Doublé lorsqu'on rit — Doublié et c'est une baie.
3. Sous le robinet.
4. Pour que le délégué se fasse entendre.
5. N'est plus.



Apportez-nous vos réponses !

Apportez vos réponses à Claire au local du *Quotidien*, salle 206AB, à compter de 8 h 30. À noter : si vous gagnez une fois, vous n'avez plus droit aux prix les jours suivants. Faut en laisser aux autres...

Où sortir...

La fontaine de Tourny



L'une des œuvres d'art les plus remarquables de Québec est certes la fontaine de Tourny, située juste devant l'Assemblée nationale. Réalisée par le sculpteur français Mathurin Moreau en 1854, elle a reçu la médaille d'or lors de l'exposition universelle de Paris, l'année suivante. Réalisée en six exemplaires, l'œuvre est composée de quatre grandes statues et emprunte sa symbolique aux fleuves et aux rivières. En 1857, elle a été installée dans les allées de Tourny, au centre-ville de Bordeaux, puis elle a été remise presque 100 ans plus tard, en piteux état. Achetée en 2003 par le Québécois Peter Simons, propriétaire de boutiques de vêtements, l'œuvre est restaurée, acheminée et donnée à la ville de Québec à l'occasion de son 400^e anniversaire. Elle a été inaugurée le 3 juillet dernier.

L'Inox

37, quai Saint-André

Comme la semaine débute, on suggère aux congressistes de démarrer tranquillement leur découverte des bars de Québec en visant d'abord la qualité. Ce soir, c'est le bon houblon qui est au menu. **L'Inox**, situé dans le quartier du Vieux-Port, est l'un des endroits par excellence pour les amateurs de bières micro-brassées. C'est d'ailleurs le seul bar de Québec qui est également brasseur artisanal : on y retrouve onze bières originales, dont six bières saisonnières (à l'érable, aux canneberges, etc.). Si le beau temps est au rendez-vous, vous pourrez vous mettre à l'aise sur la terrasse et y déguster un excellent hot-dog européen ou une assiette de fromages artisanaux du Québec. Sinon, vous pourrez vous rabattre sur une partie de billard avec vos camarades. L'endroit est idéal pour les 5 à 7 prolongés... Ouvert jusqu'à 3 h, tous les jours.

RESTEZ EN CONTACT

Papa ou fiston veut vous joindre...
Pas de problème, il est possible de vous laisser un message téléphonique au numéro suivant :
418 649-5247

Votre Blackberry est hors d'usage...
Pas de problème, il est possible de recevoir un courriel à l'adresse électronique suivante :
congres2008@csn.qc.ca

Vous pourrez récupérer vos missives au centre des messages, au niveau 2 face au stand du service d'ordre. N'oubliez pas de consulter les tableaux d'affichage régulièrement.

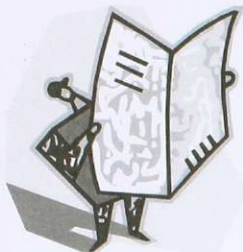


LAISSEZ-PASSER REQUIS

La cocarde qu'on vous a remise aujourd'hui vous servira de laissez-passer toute la semaine. Pour ne rien manquer du congrès, arboriez-la en tout temps.



ON VEUT SAVOIR



Le 28 avril, avez-vous organisé un événement ?

Le 28 avril, c'est la Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail. Depuis 13 ans, le mouvement syndical international commémore leur mémoire pour que leur souvenir nous aide à agir en prévention. Votre conseil central, votre fédération ou votre syndicat a-t-il souligné cette journée ? Si oui, faites-le savoir à Michel Crête ou à Claire Trecia, au local 206AB, au *Quotidien du congrès*. Votre geste contribuera à produire un bilan. Merci.



BESOIN D'ASSISTANCE ?

Nous ne parlons pas ici de bouche à bouche, ni de cœurs brisés, mais bel et bien d'assistance paramédicale. Vous aurez rapidement accès à une telle assistance en vous adressant au stand des préposés du service d'ordre situé en face de la salle des séances plénières la plénière, au niveau 2.

PARTICIPEZ AU CONCOURS BÂTIRENTE

Les conseillers de Bâtirente invitent tous les congressistes à venir les rencontrer au stand des outils collectifs de la CSN, au foyer du niveau 4. En remplissant le Test Minute et en répondant à un sondage sur les régimes de retraite, vous aurez l'occasion de gagner une des quatre caisses de vin de qualité – une valeur de 250 \$ chacune – qui seront tirées lors de l'assemblée de Bâtirente qui se tiendra jeudi soir.



SOYEZ PLUS LÉGER

Un service de consigne des porte-documents du congrès est offert au vestiaire dans le hall principal du niveau 4. Venez donc vous délester et encourager, par le fait même, l'équipe des syndiqué-es en conflit qui s'en occupe généreusement.

VENEZ NOUS VOIR !

Vous organisez une activité, un événement susceptible d'intéresser d'autres congressistes, nous pouvons l'annoncer. Le babillard du *Quotidien du congrès* est là pour ça. Venez nous voir, nous sommes au local 206AB.

ACHETER VERT

Procurez-vous gratuitement, auprès de la Caisse d'économie solidaire, *Acheter vert*, le nouveau guide indispensable de la collection *Protégez-vous !*

Où ?

Aux inscriptions

Pourquoi ?

Ce guide, financé par la caisse, tombe à point ! Entre la production d'éthanol et la crise alimentaire, l'abandon des cultures locales et le coût faramineux du transport pour importer des aliments de base, comment ne pas se sentir à la fois interpellé et impuissant ? Un guide honnête qui, à partir des connaissances actuelles, nous permet d'oser au quotidien.

OBJET DE SOLIDARITÉ

Un objet de solidarité pour venir en appui aux grévistes sera vendu tout au long du congrès au vestiaire des grévistes, situé dans le hall principal du niveau 4. Évidemment, ce sont encore les amatrices et les amateurs de chocolat qui ont été privilégiés. Vous aurez le choix entre une barre de pur noir ou avec zeste d'orange. Elle est accompagnée d'une jolie boîte de thé, vert ou earl grey. Le tout, équitable, pour 10 \$.

